

Discours de clôture prononcé par M. Bernard CANDIARD,
Directeur du commerce intérieur

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Monsieur le Délégué général,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que j'ai accepté de répondre à votre aimable invitation de venir conclure cette deuxième journée du français des affaires.

C'est aussi, je dois vous l'avouer, avec quelque scrupule.

En effet, d'une part je n'ai pas été en mesure de participer à l'ensemble de vos travaux et je ne saurais donc en faire la synthèse.

D'autre part, devant une assistance aussi brillante de spécialistes de notre langue, le Directeur du commerce extérieur a sûrement plus à apprendre qu'à oser apparaître comme un connaisseur averti.

J'assimilerai donc l'exercice que vous m'avez confié à un acte de foi, destiné à me conduire à une plus grande rigueur dans le maniement de la langue française.

Ce dont j'ai bien besoin car mes fonctions me situent dans un monde, celui du commerce, où notre langue est souvent malmenée.

Ces paroles de conclusion donnent, au néophyte que je suis, l'occasion de s'exprimer sur le sens de votre action, de remercier les acteurs compétents et dynamiques que vous êtes tous et de vous assurer de mon souhait d'accompagner vos efforts.

Précisément, j'ai le sentiment que votre démarche est encore trop souvent mal comprise et mal connue.

Ainsi, certains l'interprètent comme l'expression d'une réflexion passéiste, bonne à ranger au musée des arts et traditions populaires. D'autres vous qualifient de soldats chargés de bouter l'anglais hors de France.

Je pense avoir compris que vos objectifs et votre action sont substantiellement différents.

Loin de répondre à un réflexe rétrograde, votre démarche cherche à accompagner l'évolution de notre langue.

Notre société évolue sans cesse et rapidement, notamment sous l'effet des nouvelles techniques et technologies.

Et la langue française, pour rester vivante, doit pouvoir traduire, exprimer, qualifier ces évolutions et leurs implications, notamment dans le monde des affaires.

Votre objectif n'est donc pas d'imposer le français aux autres, mais de l'enrichir et de le faire aimer dans le respect des différences et des identités culturelles, au sein de notre communauté francophone et au-delà.

Ainsi, vous examinez avec précision les conditions de l'intégration à notre langue de termes qui lui sont étrangers.

Il peut s'agir de faire prévaloir des termes français équivalents lorsqu'ils existent.

Cette intégration peut aussi être réalisée par la création et la définition de nouveaux mots, dans le souci premier de conserver la cohérence nécessaire avec notre orthographe certes, mais tout autant avec les concepts propres à notre culture humaniste puisque toute langue véhicule des symboles et des signes, des valeurs et des rapports singuliers avec les êtres et les choses.

A titre d'exemple, vous ne serez pas étonnés que je cite les mots MERCATIQUE, MARCHANDISAGE ou PARRAINAGE, dont parle de plus en plus le monde des affaires et du commerce.

Je tiens donc à remercier tous les acteurs qui participent à cet acte de création et de diffusion de notre langue.

Sans pouvoir les citer tous, vous me permettrez de saluer le Haut Conseil de la Francophonie et l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, représentés ici respectivement par MM. Stélio FARANDJIS et Ahmadou TOURÉ, la Délégation générale à la langue française en la personne de M. Bernard CERQUIGLINI et de M. Loïc DEPECKER, et la Commission ministérielle de terminologie de l'économie et des finances présidée par M. Jacques CAMPET.

Par ailleurs, comme dans le commerce, la création des mots exige leur promotion.

Je souligne, à cet égard, l'action efficace menée par l'Association "Actions pour promouvoir le français des affaires", animée avec fougue et passion par M. Jean Marcel Lauginie et par M. Jacques Cartier, vice-président, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, et soutenue par des mécènes éclairés.

L'amour des mots vous conduit à engager de multiples actions pour promouvoir et faire vivre notre langue dans le respect de la pluralité des cultures.

La manifestation conviviale d'aujourd'hui en est une illustration parfaite.

Les thèmes techniques qui y ont été abordés me semblent très pertinents et d'une grande actualité.

Il apparaît en effet essentiel que les instruments juridiques, supports des échanges économiques et commerciaux, à savoir les contrats, soient rédigés, notamment dans le

cadre du marché unique européen, dans des conditions de transparence et de compréhension qui facilitent la bonne réalisation des affaires et éliminent les contentieux inutiles.

Les réflexions engagées sur la mercatique de la langue juridique et sur la terminologie contractuelle vont tout à fait dans ce sens, de même que la démarche de normalisation des terminologies.

Cela étant, la réussite de votre entreprise suppose bien entendu que l'œuvre de création ne reste pas le chef d'œuvre de quelques spécialistes initiés, mais qu'elle soit accessible au plus grand nombre.

C'est pourquoi vous associez étroitement à votre action les entreprises, les journalistes, les auteurs, les éditeurs et les administrations.

Il en est ainsi des initiatives concrétisées avec l'administration des Journaux officiels, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, ou certaines entreprises dynamiques.

Il en est de même des relations fructueuses avec le ministère de l'Éducation nationale et avec les différents partenaires de notre communauté francophone.

Les belles coupes que vous avez remises aujourd'hui sont les signes et les récompenses symboliques des efforts que tous les acteurs du monde des affaires doivent poursuivre pour assurer le succès de notre langue qui, remodelée pour être utile et attrayante, participe à une meilleure compréhension entre les hommes, au niveau national, mais aussi international, à commencer par le monde francophone et l'Europe.

Que tous ceux qui œuvrent en ce sens en soient remerciés et que les heureux lauréats, aujourd'hui distingués, en soient ici de nouveau félicités.

En ce qui me concerne, je ne saurais conclure sans vous livrer quelques gages de ma volonté de participer modestement à votre action.

En contact permanent, par mes fonctions, avec le monde du commerce, je m'efforcerai d'être un bon mercaticien du français des affaires.

J'apporterai ainsi ma pierre à la construction de la pyramide, édifice témoin de l'amour des mots, du développement des échanges et de la pluralité vivante des cultures.